

On appelle électeur le citoyen qui va voter

PARIS-CENTRE

Régional Quotidien
QUINZE CENTIMES

JEUDI
8
MAI 1924

Seizième année. — N° 5.554

ABONNEMENTS:			
	1 an	6 mois	3 mois
Nièvre et limitr...	44.00	25.00	13.00
Autres départ...	52.00	28.00	15.00
Union postale...	62.00	33.00	18.00

TELEPHONE : 2-47 & 2-48

Administration et Rédaction : 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS
Publicité (annonces et réclames) : 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS
COMPTE CHEQUES POSTAUX : Paris 272-43 — REGISTRE DU COMMERCE : N° 57

On appelle contribuable celui qui vient de voter

L'Angleterre va-t-elle adopter définitivement un système protectionniste ?

Londres, 7 mai. — L'opinion conservatrice au Parlement et dans le pays, même campagne contre l'abandon, au mois d'août prochain des tarifs Mac Kenna. De plus en plus, la campagne des Tories tend à favoriser le système protectionniste en s'appuyant sur les exigences et les intérêts des Dominions qui n'ont cessé de faire entendre à cet égard leurs revendications.

Lorsque la conférence impériale se réunira à l'automne prochain, ce sera l'invitation du gouvernement britannique. A cette époque l'intention du gouvernement Baldwin était de rendre définitive la doctrine protectionniste, sans du reste porter atteinte aux intérêts de la Grande-Bretagne elle-même et de favoriser dans la mesure du possible l'entrée en Angleterre des produits des Dominions préférablement à tous autres produits étrangers à l'empire britannique.

Le gouvernement anglais se propose d'examiner les ressources et les potentialités de l'empire tout entier et d'établir au-dessus de toutes sortes d'entraves, les diverses parties de l'empire tout entier, de manière à développer leurs possibilités industrielles et commerciales.

Du même coup on envisagerait la possibilité de mettre relativement un ferme ancrage en maintenant la fixation dans les colonies d'un certain nombre de chômeurs anglais.

C'est ainsi que l'Australie considère que la facilité donnée par la Grande-Bretagne à l'importation des fruits secs venant de ce Dominion permettrait d'établir une colonie de 700.000 chômeurs environ dans la seule vallée de Murray.

On revient aujourd'hui avec insistance sur les avantages qu'aurait présentés le système protectionniste. On revient d'autant plus volontiers même que l'abolition des tarifs Mac Kenna, menace de provoquer un chômage considérable dans les industries qui auront à souffrir. Au cours de la séance parlementaire d'hier, P. Snowden mis sur la sellette par le vicomte Curzon fut obligé de convenir que les industries automobiles devaient réduire leur production de 35 pour cent et par conséquent jeter sur le pavé 30 pour cent de leurs employés.

La campagne ainsi amorcée n'est pas près de finir. Elle ne va que s'intensifier davantage et c'est demain que le parti Tory doit représenter un vote contre les travaillistes.

The Times se plaint de rappeler aux travaillistes que la Grande-Bretagne n'est après tout qu'une partie d'un ensemble important du grand empire qui est l'empire britannique.

Les Fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans

Mgr GIBIER (à gauche) et S.E. le cardinal DUBOIS (à droite) présideront dimanche dans la vieille cité orléanaise la fête annuelle de Jeanne d'Arc



L'Académie Goncourt n'a pu se compléter, mais elle a bien déjeuné

Paris, 7 mai. — L'Académie Goncourt s'est réunie aujourd'hui, à midi, restaurant Dronant. Huit académiciens étaient présents.

A 13 h. 45, M. Henri Cécad rédigeait le communiqué suivant : L'Académie Goncourt ne s'étant mise d'accord sur aucun candidat pouvant obtenir la majorité des voix, aux termes de l'article 4 des statuts, l'élection d'un remplaçant de M. Bergerat a été remise à une date ultérieure.

LES CONCOURS DES JOURNAUX PEUVENT-ILS SE TERMINER ?

Paris, 7 mai. — M. Lefèvre du Prey, garde des sceaux, a reçu ce matin, les membres de la commission exécutive de la presse parisienne qui sont venus l'entretenir de l'application de la loi concernant la presse et de l'interdiction des concours organisés par les journaux.

POUR FAIRE PLAISIR AU FISC

Paris, 7 mai. — Aux termes de l'article 46 de la loi du 22 mars 1924, les propriétaires d'immeubles bâtis, loués en tout ou partie, doivent produire avant le 1er juillet 1924 une déclaration écrite indiquant les noms des locataires dans chaque immeuble et le montant des loyers payés par chacun de ses locataires.

En vue de la facilité de rédaction de ces déclarations, des formulaires spéciaux seront dans la mesure du possible à partir du 15 mai prochain, misés gratuitement dans les mairies à la disposition des intéressés.

On amnistie les pe its coupables de « Quand Israël était roi »

Budapest, 7 mai. — Le ministre de la justice vient de publier un décret amnistiant le rapatriement des émigrés ayant commis pendant le mouvement communiste des délits peu graves.

A bout d'arguments ils d seutaient à coups de poing

Melun, 7 mai. — Une violente bagarre s'est produite hier soir au cours d'une réunion électorale tenue à Melun, suite du mariage, par les candidats de la liste du cartel des gauches. Les assistants ont été venus aux mains et M. Taché, instituteur primaire de l'école saint-Barthélemy a été frappé à coups de poing et a eu la figure ensanglantée. Le commissaire et ses agents ont dû intervenir pour faire évacuer la salle au milieu du tumulte.

UNE « SYNAGOGUE VIVANTE » SOVIÉTIQUE

New-York, 7 mai. — Le correspondant de « Chicago Tribune » mande de Berlin : Ayant obtenu un grand succès avec son « Eglise vivante » qui a brisé la solidarité de l'Eglise orthodoxe grecque, le parti communiste à Moscou subventionne maintenant secrètement une « synagogue vivante » dans le but d'écraser la religion orthodoxe juive.



Plus vite, toujours plus vite

Détroit, 7 mai. — M. Ford est, on le sait, le plus grand constructeur d'automobiles du monde. Il possède l'univers de ses voitures. Et il conduit lui-même, non des voitures Ford de série, mais des voitures qui a gèrent ». Il écrase aussi. Plus les vivants vont vite, et plus les morts vont vite !

Mais, rien de tout cela n'est assez vite pour un milliardaire. Il y aurait vite fait un M. Ford est d'un autre âge.

Alors il a acheté un bout de ligne de chemin de fer, une locomotive, et il a conduit lui-même, comme mécanicien. Il a engagé comme chauffeur M. Forcstine, un autre milliardaire. Seulement, jusqu'à présent, il a dû se contenter, comme passager, de M. Edison, le célèbre inventeur. M. Edison est brave, et peut-être songe-t-il à une machine à supprimer les accidents de chemin de fer.

Le vol des objets d'art

Montpellier, 7 mai. — L'affaire des vols d'objets d'art de Mme Matet semble devoir s'éclaircir à la suite de nouvelles déclarations de Casar Bonnet, l'auteur présumé des vols qui reconnaît aujourd'hui avoir été en relation avec le docteur Soubeyrac, de la Faculté de médecine, alors qu'il n'était que médecin auxiliaire.

Ces demi-aveux ont amené le parquet à procéder à une nouvelle perquisition chez le professeur Soubeyrac. Bonnet qui assistait à cette opération, a donné les indications nécessaires pour saisir les œuvres d'art qui auraient été vendues au praticien.

MM. Soubeyrac et Bonnet seront confrontés ce soir dans le cabinet de M. Baron, juge d'instruction.

Vacquier l'empoisonneur est aussi un escroc

Biarritz, 7 mai. — Le Biarrot Vacquier, actuellement incarcéré en Angleterre d'avoir empoisonné l'arabesque de Byfleet, a été condamné ce matin par le tribunal correctionnel de Bayonne, à trois mois de prison par défaut pour avoir commandé des travaux à M. Guillemer, industriel à Bayonne, et ne pas les avoir payés.

Vacquier prétendait être un ingénieur des arts et manufactures, attaché à la maison Pathé.

Le chef de train voulait s'enrichir

Bordeaux, 7 mai. — Des agents de la Compagnie d'Orléans, ont arrêté à Angoulême, le chef de train de Linares, le chef de train M. Bonneau, 50 ans. Il avait le spectacle d'avoir les valises placées dans le fourgon et s'emparait des objets précieux qu'elles contenaient.

Une perquisition à son domicile à Angoulême a fait découvrir de nombreux objets et bijoux.

Le chef de train a fait des aveux et a été écroué.

ENCORE UN « BICOT » MEURTIER

Dijon, 7 mai. — Après une minutieuse enquête l'auteur de la tentative d'assassinat commise sur M. Paul Remondin, dans la nuit du 3 au 4 courant, a été découvert.

C'est un Arabe nommé M'rabbi Larbi ber Sali.

Son crime lui avait rapporté 2.000 francs.

ET LA TERRE VA RECOMMENCER A TREMBLER

Roma, 7 mai. — M. Bondoni, directeur de l'Observatoire de Foenza prévoit à brève échéance, une recrudescence des mouvements sismiques. Il assure que les perturbations se feront tout d'abord dans l'Océan Pacifique et dans la Méditerranée.

Avez-vous lu UNE FEMME A TUÉ

Par BINET-VALMER

Tout le monde le lit

UN BRUIT DANS LE JARDIN...

Et celle qui l'avait entendu réveilla son fils qui se leva et, d'une balle abattit un malfaiteur

Versailles, 7 mai. — La nuit dernière, vers deux heures, il pleuvait à torrent, lorsque Mme Jean-Jean, qui habite rue de l'Union, à Argenteuil, une modeste maisonnette, entendit du bruit dans son jardin. Effrayée, elle réveilla son fils Maurice, et lui fit part de ses craintes.

Maurice, un solide ouvrier de 26 ans, saisi alors un revolver et sommairement vêtu, descendit dans le jardin. Il s'y trouva brusquement en présence d'un malfaiteur, qui avait escaladé la clôture haute de 1 m. 50 environ. Interpellé vivement par le jeune homme, le cambrioleur, sans répondre, se précipita sur lui. Mais Maurice Jean-Jean fit feu pour se défendre, et le cambrioleur, frappé d'une seule balle, tomba, tué sur le coup.

Le commissaire de police d'Argenteuil, aussitôt prévenu, fit transporter le corps au poste de police. On a trouvé sur lui des papiers établissant qu'il se nommait Trocnet Kléber-Victor. Agé de 55 ans, domicilié à Gonesse, et qu'il avait été libéré le 5 mai de la prison de la Conciergerie, à Paris.

Procmet, on le voit, n'avait pas attendu longtemps pour tenter un nouveau méfait. Le revolver de Maurice Jean-Jean a arrêté net cette fois, la carrière du vieux cambrioleur.

UN RAPIDE ALLER ET RETOUR PARIS-LONDRES

Le Bourget, 7 mai. — Le pilote Portail, parti de Londres ce matin, à 6 h. 30, sur un « Goliath », avec un chargement de plus d'une tonne de journaux, arriva au Bourget, à 8 h. 45, reparti pour Londres, où il fut à midi 30. Il quitta la capitale anglaise à midi 45, avec une cargaison de 10 millions de lingots d'or, pour atterrir au Bourget, à 15 h. 07. Il a réalisé ainsi deux voyages de Londres à Paris, en moins de 9 heures, en 7 heures de vol effectif.

Un trio indécrot

Paris, 7 mai. — M. Cluzel, juge d'instruction, a lancé des mandats d'arrêt pour abus de confiance et complicité contre Léon-Ernest Maubé, dit Mayenne, âgé de 40 ans, et contre sa femme, Cécile Maubé, née Cabayrol, 42 ans, demeurant 51, rue de Belleville.

Etabli bijoutier, 61, rue Beaunbourg, ce couple a disparu le 17 avril, après avoir engagé au Crédit Municipal, pour 250.000 francs de bijoux, qui lui avaient été confiés par des clients.

Une nommée Marie Hofner, 35 ans, Autrichienne, demeurant 117, rue de Turenne, dont Maubé avait fait la connaissance en Allemagne, et dont il avait fait son amie, a disparu à la même date.

Elle est également l'objet d'un mandat d'arrêt.

On croit que les trois fugitifs se sont réfugiés en Allemagne.

UN VOL AUDACIEUX

Londres, 7 mai. — Un vol audacieux vient d'être commis à Londres.

Ce matin, peu après 10 heures, une automobile, dans laquelle se trouvaient deux individus, circulait lentement dans New-Bond Street, la rue de la Paix de Londres. La voiture stoppa devant une importante bijouterie. Un des occupants descendit rapidement, brisa la devanture et s'empara d'un collier d'une valeur d'environ 8.000 livres, puis remonta dans l'automobile, qui démarra à la même date.

Des policiers immédiatement alertés, tirèrent des coups de feu. Un taxi fut réquisitionné et la chasse commença.

Les deux bandits se sentant serrés de près, abandonnèrent soudainement leur voiture et parlant dans deux directions opposées, se perdirent dans la foule jusque-là n'a pas été possible de retrouver leurs traces. La maison victime du vol offre une somme de 1.000 livres à quiconque pourra la faire rentrer en possession de collier dérobé.

Le 5ème numéro du JOURNAL LITTÉRAIRE

Supplément hebdomadaire de PARIS-CENTRE

NOUVELLES BREVES

Sur la ligne Paris-Orléans, près de Choisy, le chauffeur de locomotive, René Leroussier, est tombé sur sa machine et a été tué sur le coup.

Au cours d'un déjeuner commémoratif en l'honneur du général Desportes, au Palais-Royal, le roi des Belges a remis à celui-ci le grand collier de l'Ordre de Léopold.

En regagnant son bord, un marin de nationalité anglaise, William Falloon, du vapeur charbonnier « Borla », en descendant dans le port de Nantes, est tombé dans la Loire et s'est noyé.

Les souverains romains sont arrivés ce matin à Berne, par train spécial venant de Zurich.

Un violent séisme s'est produit à environ 1.000 kilomètres sur la côte du Pacifique. Il a été suivi de quatre secousses distinctes.

Theodore Poli, corollonier à Marseille, a été tué d'un coup de revolver, sa femme Marie Fabre, puis s'est blessé grièvement avec un tranchet. Reconnu fou, on l'hospitalisa.

M. Poncaré a reçu M. Raoul Péret, président de la Chambre et M. Loncheur, ministre du commerce.

Au village de Grandville, commune de Saint-Mars-de-Coutais, la gendarmerie a arrêté une jeune fille, Mlle Marie Chauvet, qui ayant mis au monde chez sa mère avec laquelle elle habite, un enfant vivant.

La gendarmerie de Grenade (Haute-Garonne) a arrêté un jeune homme dont le nom n'est pas encore connu et qui aurait tenté d'empoisonner son père à l'aide d'un liquide toxique.

Comment s'organiser pour diminuer les dégâts des hannetons et de leurs larves, les vers blancs

Tout le monde connaît ce dangereux insecte que l'on voit voler au printemps après le coucher du soleil, ainsi que sa larve qui ne respecte les racines d'aucune plante.

Généralement, fin d'avril, commencement de mai, on voit les hannetons voler de tous côtés et s'abattre au crépuscule sur les arbres des haies et des bois dont ils se mettent à ronger les feuilles et les fleurs. Peu après leur apparition, ils s'accouplent et chaque femelle pond une trentaine d'œufs dans le sol à une profondeur de 4 à 5 centimètres et plus ; elle peut même effectuer une ou deux autres pontes et pondre ainsi de 50 à 80 œufs. Ceux-ci sont déposés dans la terre meuble et surtout dans les jachères en bordure des bois.

Les adultes meurent peu après la ponte ; les larves éclosent 30 à 40 jours après ; ce sont les terribles « vers blancs » dont le développement est très long et qui, pendant leur évolution, causent d'énormes dégâts.

Dès leur naissance, ces larves commencent à ronger les débris végétaux, les racines et le chevelu des plantes ; mais vu leur petite taille, elles ne font pas encore trop de mal. A la fin du printemps elles s'enfoncent à 40 centimètres environ dans le sol et demeurent engourdies tout l'hiver, puis remontent au printemps près de la surface, et rongent les racines de toutes les plantes cultivées, notamment la vigne, les prairies, les betteraves et autres racines. A l'automne, elles redescendent de nouveau dans le sol, un peu plus profondément que la première fois (70 centimètres) et passent l'hiver et au printemps recommencent à se dégâts. Cette fois, elles sont encore plus redoutables, car elles ont alors 3 à 5 centimètres de long. En juillet, elles sont arrivées à leur complet développement (4 à 5 centimètres) et descendent alors en terre jusqu'à un mètre, pour s'enfoncer dans le sol et se transformer en nymphe puis en insecte parfait qui sortira de terre au printemps suivant. On voit donc que le développement des larves du hanneton dure trois ans, c'est ce qui explique ce fait d'observation : « quand les hannetons ont été particulièrement abondants une année, on voit apparaître, trois ans après une forte invasion, et ainsi de suite. On a même pu établir les prévisions : c'est ainsi qu'en France on a constaté que les années abondantes sont celles qui précèdent celles dont le millésime est divisible par 3. (Par exemple 1926 sera une année à hannetons puisque 1926 est divisible par 3). Par contre, les années qui précèdent ces mêmes années à hannetons, sont celles où l'attaque des vers blancs est particulièrement intense.

Destruction des pontes

On a pensé que l'on pouvait éloigner des cultures les femelles au moment de la ponte en épandant sur le sol de la naphthalène à raison de 400 kilos par hectare dans les lieux de ponte ; mais c'est à un procédé qui est coûteux et gère pratique que dans les jardins et les pépinières.

On a remarqué aussi que les hannetons recherchent pour effectuer leur ponte les terres sèches, légères, profondes et les sols bien ameublés et fumés ; aussi a-t-on proposé de réserver autour des endroits que les hannetons affectionnent le plus, une bande de terre de quelques mètres de largeur, travaillé et bien fumé, et d'enlever à la pelle, en juin, la couche superficielle (10 centimètres) contenant les œufs ou bien de l'enfouir très profondément à la charrue.

Destruction des vers blancs

Le ramassage et la destruction des larves est plus coûteuse que la hannetonage et plus difficile à réaliser.

Dans les vignes et les pépinières on peut utiliser le sulfure de carbone injecté dans le sol pendant le cours de la végétation à dose de 20 à 30 grammes par mètre carré en trois ou quatre fois de 0 m. 25 à 0 m. 30 de profondeur. Mais ce procédé ne peut guère être conseillé pour les prairies et les grandes étendues cultivées, car il est très coûteux et pourrait même nuire à la végétation.

Dans les jardins, on peut remplacer le sulfure de carbone, peu facile à employer, par le sulfocarbonate de potasse à la dose de 300 grammes par hectolitre d'eau d'arrosage.

Dans les pépinières, on peut encore utiliser des plantes-piège en semant des laitues entre les rangs d'arbustes, arracher le soir les pieds qui se fanent et récolter les vers blancs réunis sous les racines.

Lorsque les vers sont très abondants dans les cultures on peut les faire ramasser sur le labour d'automne effectué avant le 15 octobre, par des enfants, ou les faire consumer par des porcs, mais on prétend qu'ils communiquent à la chair et aux œufs, un goût désagréable.

On ne saurait négliger pendant les années à hannetons d'effectuer des scarifications et hersages par temps sec et chaud ; on ramène ainsi à la surface et on expose à l'action de l'air et du soleil les œufs qui sont rapidement tués.

On avait pensé pouvoir détruire les vers blancs en les contaminant par un parasite découvert par M. Le Moult, mais le développement de cette maladie exige des conditions spéciales et dans la pratique la contagiosité n'a pas été assez grande pour faire périr la majeure partie des vers blancs.

On voit donc qu'actuellement on n'a pas de moyens absolument certains et infaillibles de détruire les vers blancs et que le meilleur procédé de lutte est le hannetonage pratiqué avec méthode et sévérité.

Moyens de destruction

Le hanneton a bien de nombreux ennemis, mais qui ne peuvent arrêter les progrès des invasions. Ce sont surtout des oiseaux, notamment les corbeaux, pies, étourneaux, engoulevents, buses, etc., certains batraciens et reptiles et quelques mammifères herbivores, blaireaux, putois). A l'état larvaire, ils sont détruits par les taupes, les campagnols, puis les corbeaux, corneilles, pies, alouettes, chouettes, etc. qui les saisissent quand ils sont près de la surface ou mis à découvert par le travail du sol.

Il est bien évident que le moyen le plus simple est de s'en prendre au hanneton lui-même et de le ramasser au début de la journée lorsqu'il est engourdi sur les branches des arbres. Il suffit d'opérer de bonne heure (5 à 9 heures du matin) et dès les premiers jours de l'apparition des hannetons afin de ne pas laisser la ponte s'opérer.

Mais pour avoir un effet certain, la chasse aux hannetons doit être pratiquée à la fois par tous les agriculteurs d'une région ; c'est pourquoi le syndicat est encore à la base de cette lutte.

Grâce à une cotisation consentie par les associés et une subvention des communes intéressées, le syndicat peut distribuer des primes aux destructeurs, organiser des équipes munies du matériel et les faire travailler dès l'apparition des ailes.

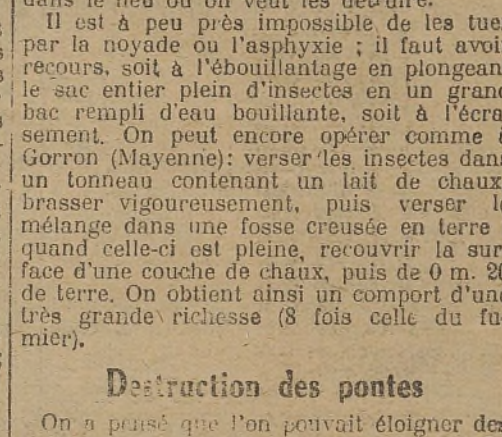
Des syndicats bien organisés ont fonctionné depuis longtemps et donné des résultats merveilleux. C'est ainsi que le syndicat de Gorrion fondé par M. le Moult, a détruit en 1887, 90 millions de hannetons ; celui de Bernay (Eure) en 1889, près de 150.000 kilos d'insectes. Les prix payés variaient de 0.10 à 0.50 par kg. au fur et à mesure que les insectes devenaient plus rares, il faut stimuler leur zèle en augmentant le prix.

Les résultats de cette destruction ne se sont pas fait attendre. Le syndicat de Meaux a, depuis 1889, fait procéder tous les trois ans dans toutes les communes de l'arrondissement à la chasse aux hannetons. La récolte qui dépassait 140.000 kilos en 1889 est tombée jusqu'à 7.000 en 1907. Il a calculé qu'au total, 500 millions de hannetons avaient été détruits en 18 ans, moyennant une dépense de 133.880 fr., ce qui représentait environ 0.05 par hectare et par an. La dépense précitée est nulle si l'on songe qu'elle a permis d'économiser plusieurs millions de francs.

Le personnel procédant au hannetonage est divisé en équipes dont chacune porte une grande bêche de toile d'emballage maintenue écartée par des baguettes, une perche munie de fer pour secouer les bran-

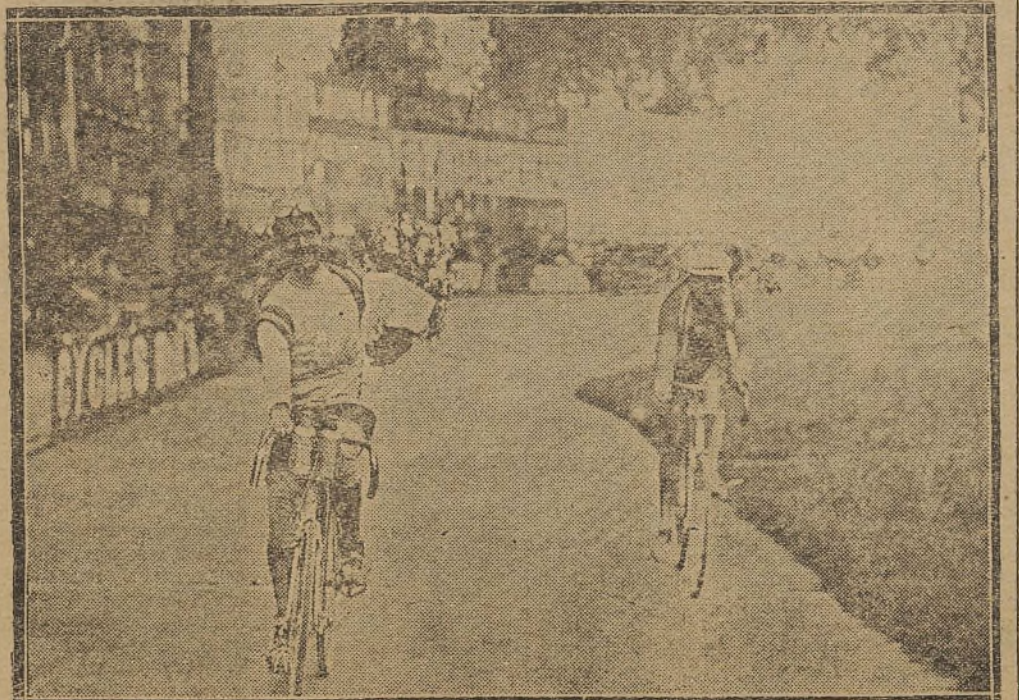
UN ÉVÉNEMENT AÉRONAUTIQUE

Pour la première fois, un hélicoptère, imaginé et piloté par M. Emichen, qu'on voit ici près de son appareil, bouclé le kilomètre en circuit fermé.



1248 H01 (1) Paris-Centre

Est-ce le déclin de l'aéroplane ?



1248 H01 L'ARRIVÉE DE LA CLASSIQUE EPREUVE PARIS-TOURS (1) Paris-Centre

Le Boige Motiat, gagnant, fait le tour d'honneur

DERNIÈRE HEURE

QUATRIÈME ÉDITION CING HEURES DU MATIN

Pivolo reprendra vendredi son raid vers l'Extrême-Orient

Paris, 7 mai. — La direction de l'aéronautique a reçu de Pellier d'Oisy le télégramme suivant :
Calcutta, 7 mai. — La déchirure du bord de fuite sera réparée demain, le compte repartir vendredi pour Akiab.

La saison de foot-ball aux jeux olympiques

Paris, 7 mai. — Dimanche 11 mai, aura lieu le match de rugby Etrus-Unis contre Roumanie.
L'équipe égyptienne de foot-ball est arrivée ce matin à Paris, accompagnée de M. A. C. Bolanahi, député du comité olympique international pour l'Égypte.
Elle a été reçue dans les salons du comité olympique français. L'équipe jouera quelques matches à Paris pour se mettre au point avant que vienne son tour dans le tournoi olympique, lequel n'est pas encore connu puisque l'Égypte a été exemptée au premier tour éliminatoire.
La République Argentine a adressé son engagement pour le tournoi d'escrime. Elle participera à toutes les épreuves sauf à l'épreuve du fleuret réservée aux dames.
La Hollande est également engagée pour toutes les épreuves d'escrime ainsi que pour le tir de chasse.

POUR LES MILLIONS DE L'ÉGYPTIEN

Cassab bey, interrogé hier a contredit ses allégations précédentes

Paris, 7 mai. — L'Égyptien Cassab Bey, accusé d'astrophysique d'un siffaire de supposition d'enfant, propose à Mme Fahmy pour lui permettre d'hériter de son mari Fahmy Bey, a été entendu de nouveau aujourd'hui par M. Barnaud, juge d'instruction, en présence de MM. Raymond Hubert et Arnould.
Il a donné des précisions sur sujet des transactions qu'il avait essayé d'obtenir des héritiers Fahmy, en faveur de Mme Fahmy.
N'ayant pas réussi dans ses négociations, il apporta à Mme Fahmy son plan de supposition d'enfant.
Il prétendit jusqu'ici que si Mme Fahmy avait dévalisé ses agissements à la police, c'est qu'elle avait conclu un accord avec les héritiers.
Il a déclaré aujourd'hui que mieux informé il avait la certitude que Mme Fahmy n'avait rien touché de la famille Fahmy Bey.

LA REMONTE TRAGIQUE

On trouve dans un puit le cadavre d'une jeune fille

Roanne, 7 mai. — La domestique Anna Jonard, au service de M. Poyet, à Cours (Rhône), était venue passer quelques jours chez ses parents à Saint-André-d'Auphon. Vers 19 heures, elle partit tirer un seau d'eau dans un puits voisin, mais ne revint pas.
Inquiet, son père se mit à sa recherche. Il trouva le seau au bord du puits. Aux appels du père, des voisins accoururent et un mécanicien, M. Barbarin, descendit, attaché par une longue corde, dans le puits profond de 25 mètres.
Il découvrit au fond la malheureuse domestique qui avait cessé de vivre. Il voulut remonter le cadavre, mais la corde cassa et la malheureuse mécanicien rebomba avec sa charge macabre. Faut-il d'une corde assez longue, les voisins restés au bord du puits ne purent le servir. S'étendant aux aspérités des pierres, M. Barbarin parvint à remonter jusqu'au milieu du puits et à saisir le reste de la corde. Puis il arriva à bout de souffle à la surface.
Ce n'est que le lendemain qu'on remonta le cadavre d'Anna Jonard.

LES REUNIONS DE LA LISTE REPUBLICAINE ET UNION NATIONALE

Vendredi 9 mai. — Chavenon, 9 heures ; Murat, 10 heures ; Chappes, 11 heures ; Saint-Priest-en-Murat, 12 heures ; Saint-Bonnet-Pour, 13 heures ; Sazeret, 15 heures ; Bézenac, 17 heures ; Doyet, 17 heures ; Montvion, 18 heures ; Créchy, 16 heures ; Varennes, 20 heures (et non mercredi comme il a été dit par erreur).
Samedi 10 mai. — Givralais, 10 heures ; Saint-Désiré, 11 heures ; Bourbon-Archambault, 11 heures ; Gannat, 16 heures ; Vichy, 20 h. 30.

MOULINS

Accidents de travail. — François Mortier, 40 ans, conducteur, rue de Bellevue, à Yzeure, a été frappé à la tête par le volet d'un wagon.
Alexandre Martin, homme d'équipe 24 ans, 60, rue des Pottiers, a été renversé par la chute de deux cages à porcs vifs.

Chambre des notaires. — Vingt la composition de la chambre des notaires de l'arrondissement de Moulins pour l'année 1924-1925.
Président, M. Pajot, de Souvigny ; syndic, M. Goussot, du Montet ; rapporteur, M. Genot, de Dampierre ; secrétaire, M. Morand, de Moulins ; trésorier, M. Sarrazin, de Moulins ; membres, M. Bessière des Hortis, de Beaulon, et Tribat, de Bourbon-Archambault.

Vol de 8.000 francs. — La police poursuit activement son enquête au sujet du vol de 8.000 francs que nous avons relaté hier. Malgré ses recherches, elle n'a pu découvrir les deux individus soupçonnés d'en être les auteurs.

Lyre moulinoise. — Nous avons le plaisir d'annoncer au public que les concerts de la Lyre moulinoise ont lieu le mercredi 14 mai prochain, à 20 h. 30, au kiosque de la préfecture, sous la direction de M. Paul André.

Le programme de cette année sera complètement nouveau et très moderne.

Le vol de 8.000 francs. — La police poursuit activement son enquête au sujet du vol de 8.000 francs que nous avons relaté hier. Malgré ses recherches, elle n'a pu découvrir les deux individus soupçonnés d'en être les auteurs.

Les caisses d'assurances. — Les syndicats et les agriculteurs, désirant créer des caisses locales d'assurances accidents agricoles, ont décidé de constituer un départementales des associations agricoles moulinoises, qui ont en mesure de leur fournir tous les renseignements nécessaires en vue de la création des dites caisses.

Adresser les demandes au siège social : Cours de Belgique, à Moulins.

La représentation théâtrale de Saint-Gilles. — Nous avons déjà informé nos lecteurs de la grande représentation théâtrale qui sera donnée samedi prochain 10 mai, à 20 h. 30, salle des fêtes du pensionnat, Saint-Gilles. Les débuts de la troupe sont très intéressants.

Le théâtre de la ville de Saint-Gilles. — Nous avons déjà informé nos lecteurs de la grande représentation théâtrale qui sera donnée samedi prochain 10 mai, à 20 h. 30, salle des fêtes du pensionnat, Saint-Gilles. Les débuts de la troupe sont très intéressants.

Le théâtre de la ville de Saint-Gilles. — Nous avons déjà informé nos lecteurs de la grande représentation théâtrale qui sera donnée samedi prochain 10 mai, à 20 h. 30, salle des fêtes du pensionnat, Saint-Gilles. Les débuts de la troupe sont très intéressants.

Le théâtre de la ville de Saint-Gilles. — Nous avons déjà informé nos lecteurs de la grande représentation théâtrale qui sera donnée samedi prochain 10 mai, à 20 h. 30, salle des fêtes du pensionnat, Saint-Gilles. Les débuts de la troupe sont très intéressants.

Le théâtre de la ville de Saint-Gilles. — Nous avons déjà informé nos lecteurs de la grande représentation théâtrale qui sera donnée samedi prochain 10 mai, à 20 h. 30, salle des fêtes du pensionnat, Saint-Gilles. Les débuts de la troupe sont très intéressants.

Le théâtre de la ville de Saint-Gilles. — Nous avons déjà informé nos lecteurs de la grande représentation théâtrale qui sera donnée samedi prochain 10 mai, à 20 h. 30, salle des fêtes du pensionnat, Saint-Gilles. Les débuts de la troupe sont très intéressants.

Le théâtre de la ville de Saint-Gilles. — Nous avons déjà informé nos lecteurs de la grande représentation théâtrale qui sera donnée samedi prochain 10 mai, à 20 h. 30, salle des fêtes du pensionnat, Saint-Gilles. Les débuts de la troupe sont très intéressants.

Le théâtre de la ville de Saint-Gilles. — Nous avons déjà informé nos lecteurs de la grande représentation théâtrale qui sera donnée samedi prochain 10 mai, à 20 h. 30, salle des fêtes du pensionnat, Saint-Gilles. Les débuts de la troupe sont très intéressants.

Le théâtre de la ville de Saint-Gilles. — Nous avons déjà informé nos lecteurs de la grande représentation théâtrale qui sera donnée samedi prochain 10 mai, à 20 h. 30, salle des fêtes du pensionnat, Saint-Gilles. Les débuts de la troupe sont très intéressants.

Le théâtre de la ville de Saint-Gilles. — Nous avons déjà informé nos lecteurs de la grande représentation théâtrale qui sera donnée samedi prochain 10 mai, à 20 h. 30, salle des fêtes du pensionnat, Saint-Gilles. Les débuts de la troupe sont très intéressants.

Le théâtre de la ville de Saint-Gilles. — Nous avons déjà informé nos lecteurs de la grande représentation théâtrale qui sera donnée samedi prochain 10 mai, à 20 h. 30, salle des fêtes du pensionnat, Saint-Gilles. Les débuts de la troupe sont très intéressants.

Le théâtre de la ville de Saint-Gilles. — Nous avons déjà informé nos lecteurs de la grande représentation théâtrale qui sera donnée samedi prochain 10 mai, à 20 h. 30, salle des fêtes du pensionnat, Saint-Gilles. Les débuts de la troupe sont très intéressants.

Le théâtre de la ville de Saint-Gilles. — Nous avons déjà informé nos lecteurs de la grande représentation théâtrale qui sera donnée samedi prochain 10 mai, à 20 h. 30, salle des fêtes du pensionnat, Saint-Gilles. Les débuts de la troupe sont très intéressants.

Le théâtre de la ville de Saint-Gilles. — Nous avons déjà informé nos lecteurs de la grande représentation théâtrale qui sera donnée samedi prochain 10 mai, à 20 h. 30, salle des fêtes du pensionnat, Saint-Gilles. Les débuts de la troupe sont très intéressants.

Le théâtre de la ville de Saint-Gilles. — Nous avons déjà informé nos lecteurs de la grande représentation théâtrale qui sera donnée samedi prochain 10 mai, à 20 h. 30, salle des fêtes du pensionnat, Saint-Gilles. Les débuts de la troupe sont très intéressants.

Le théâtre de la ville de Saint-Gilles. — Nous avons déjà informé nos lecteurs de la grande représentation théâtrale qui sera donnée samedi prochain 10 mai, à 20 h. 30, salle des fêtes du pensionnat, Saint-Gilles. Les débuts de la troupe sont très intéressants.

Le théâtre de la ville de Saint-Gilles. — Nous avons déjà informé nos lecteurs de la grande représentation théâtrale qui sera donnée samedi prochain 10 mai, à 20 h. 30, salle des fêtes du pensionnat, Saint-Gilles. Les débuts de la troupe sont très intéressants.

Le théâtre de la ville de Saint-Gilles. — Nous avons déjà informé nos lecteurs de la grande représentation théâtrale qui sera donnée samedi prochain 10 mai, à 20 h. 30, salle des fêtes du pensionnat, Saint-Gilles. Les débuts de la troupe sont très intéressants.

Le théâtre de la ville de Saint-Gilles. — Nous avons déjà informé nos lecteurs de la grande représentation théâtrale qui sera donnée samedi prochain 10 mai, à 20 h. 30, salle des fêtes du pensionnat, Saint-Gilles. Les débuts de la troupe sont très intéressants.

Le théâtre de la ville de Saint-Gilles. — Nous avons déjà informé nos lecteurs de la grande représentation théâtrale qui sera donnée samedi prochain 10 mai, à 20 h. 30, salle des fêtes du pensionnat, Saint-Gilles. Les débuts de la troupe sont très intéressants.

Le théâtre de la ville de Saint-Gilles. — Nous avons déjà informé nos lecteurs de la grande représentation théâtrale qui sera donnée samedi prochain 10 mai, à 20 h. 30, salle des fêtes du pensionnat, Saint-Gilles. Les débuts de la troupe sont très intéressants.

Est-ce encore un affaire de gros sous ?

Moscou, 7 mai. — La presse est unanime à voir dans l'attitude de la police allemande à l'égard de la délégation russe une manœuvre contre la conférence anglo-soviétique dont l'échec serait avantageux pour certains groupements allemands qui révélaient d'accaparer le marché anglais.

A BOULOGNE, LA GREVE DES MAREyeurs NE PARAIT PAS TERMINEE ENCORE

Boulogne-sur-Mer, 7 mai. — Les perspectives d'un règlement prochain de la grève des mareyeurs paraissent s'éloigner. Les mareyeurs ont décidé de maintenir leurs revendications en attendant le rétablissement intégral de leur ancienne ristourne.
Les armateurs, de leur côté, déclarent que, s'ils acceptaient d'envisager des perspectives de succès, ils ne peuvent renoncer au principe de la suppression.
Le syndicat des armateurs continue donc jusqu'à nouvel ordre ses expéditions directes.

La caissière du bal musette avait tué

Paris, 7 mai. — Elisabeth Marie Raoult, 24 ans, originaire de Rennes, était caissière dans un bal musette de Paris, où M. Fontaine, son ami était musicien.
Le 13 janvier 1924, un dangereux repris de justice, Lauzy, doté d'une force extraordinaire surmonté la porte de l'entrée de l'établissement et chercha querelle à M. Fontaine et le frappa violemment. Puis il fit le geste de s'emparer d'une bouteille pour en assommer M. Fontaine. Croyant à just titre, les jure de son ami menacés, M. Raoult prit dans le tiroir de la caisse un revolver, et déclara l'arme sur Lauzy qui montra des signes de sursaut.
Trois coups furent tirés devant la cour d'assises, Mlle Raoult, a été condamnée à six mois de prison et 10 francs d'amende.

ILS AVAIENT EGRESE UN PATISSIER

Le Havre, 7 mai. — Cinq jeunes gens qui voulaient de jouer au tennis en automobile, à Saint-Pierre, se rendaient vers Le Havre, en passant par un pâtisseries à Saint-Martin. M. Alferich, 69 ans. La victime traînée sur plus de vingt mètres sur les membres brisés et le thorax brisé.
Les témoins s'étant portés au secours de M. Alferich, un instant sur les automobilistes ont leur infligé une correction. Le conducteur de la voiture qui avait dépassé une camionnette sans ralentir, n'avait pas aperçu le pâtisseries qui venait de lui.

EN AMARRANT LE BATEAU DE SON MARI, UNE FEMME SE NOIE

Dijon, 7 mai. — Hier soir, vers 10 heures, Mme Juliette Dédelo, 47 ans, rentrait le bateau de son mari à l'Anvers du canal de Bourgogne, à Saint-Jean-de-Losne.
Elle avait franchi sans accident la passerelle d'accostage mais elle tomba dans le canal. Son cadavre n'a pu être retrouvé.

Un traité de paix est signé au Honduras

New-York, 7 mai. — Suivant des télégrammes reçus, un traité de paix aurait été signé à Amapala entre les factions rivales du Honduras.

LES CONCERTS DE T. S. F.

- RADIO LA**
- A 12 h. 30 : cours des cotons du Havre, Liverpool, New-York et Alexandrie ; communiqué des Indes ; cours des cafés ; communiqué ; prévisions météorologiques ; cours de la Bourse de Paris.
- A 12 h. 45 : radio-concert par l'orchestre tzigane Radio-Paris.
1. Aragon (Sévilis) ; 2. By the Shalimar (Magnum) ; 3. Moon River (Dixieland) ; 4. Elle n'est pas un café (Christine) ; 5. Lettre de Manon (Gillet) ; 6. That Big Blond Man (Monaco) ; 7. Liebesleid (Krisler) ; 8. On l'a dit (Christine) ; 9. Danzelle Morelli ; 10. Typewriter machine romage (Hampton) ; 11. Si mes yeux avaient des ailes (R. Hahn) ; 12. Sam Play (Pillon) ; 13. Les bains de mer (Nyval).
- A 13 h. 45 : cours des changes et des valeurs ; A 13 h. 50 : cours de la Bourse du Commerce de Paris (blé, avoine, sucre) ; cours des métaux ; cours des cotons du Havre, Liverpool, New-York et Alexandrie ; communiqué des Indes ; prévisions météorologiques ; communiqué ; extraits de la presse ; cours de la Vieille.
- A 16 h. 45 : radio-concert :
1. La chassie, piano (Mendelssohn) ; 2. Danse des clochettes de la fille enchaînée (Mozart-Gaether) ; 3. Légende, piano (Massenet) ; 4. Allegro vivace, flûte (Louis Masson) ; 5. A la piété, piano (Grieg) ; 6. Monologue dit par Radio ; 7. Pavane de Prosperine, flûte (Saint-Saëns) ; 8. Deux poèmes, piano (G. Grevon) ; 9. Le fils de Saint-Quantin ; 10. Menuet de la sérénade, piano (M. Ravel) ; 11. Sonate, flûte et piano (Louis Aubert), pastorale, coranto, aria, gigue.
- A 20 h. 30 : communiqué ; radio-chronique de l'écran ; radio-chronique des Anciens Combattants ; causerie par Proust, sur « La Renovation de la France ».
- A 21 heures : radio-concert
1. Deux airs de ballet (L. Ganne) ; 2. Rose n'ère, violon (Dreval) ; 3. Arabesque (C. Debussy) ; 4. Rêve de Noël, piano (G. Fauré) ; 5. La nuit, piano (Debussy) ; 6. Rêverie (G. de Meaquil) ; 7. Napoléon III, violoncelle (Braga) ; 8. Les Muscadins (P. Wechs) ; 9. La nuit de Saint-Quantin ; 10. Menuet de la sérénade, piano (M. Ravel) ; 11. Sonate, flûte et piano (Louis Aubert), pastorale, coranto, aria, gigue.
- A 22 heures : cours de danse par le professeur Jean Schwartz, de l'Opéra.

ECOLE SUPERIEURE DES P. T. T.

A 16 h. 30 : causerie sur « Mes Impressions du Maroc », par M. Georges Blond, professeur à l'École des Hautes Etudes Commerciales et à l'École des Sciences Politiques.
A 20 heures : causerie sur « Les Romanciers de la mer par M. Marc Elder.

TOUR EIFFEL

Le 18 h. 15 à 19 h. 15 : Festival Emile Hériat, avec les concours de Mme Julia Poinsot, de la Société des Concerts du Conservatoire, de M. Marcel Champsaud, violoniste, premier prix du Conservatoire, de Mlle de Saint-Quantin, cantatrice, Mme Andrée Arnould-Roulet, piano, premier prix du Conservatoire, M. Paul Rémond, flûtiste et l'alté.

PREVISIONS METEOROLOGIQUES

Paris, 7 mai. — Prévisions agricoles de l'Office national météorologique pour la journée du 8 mai :

Région parisienne. — Temps frais et très nuageux. Vent d'ouest à nord-ouest de 8 à 10 mètres. Eclaircies et ondées. Température en baisse. Minimum de température environ 12°.

Région du Centre. — Temps un peu froid. Vent de nord-ouest de 8 à 10 mètres. Ciel très nuageux avec éclaircies et ondées. Grains locaux. Température en baisse. Minimum de température environ 10°.

Région du Massif Central. — Mêmes prévisions. Minimum de température environ 10°.

ALLIER

Les deux auteurs de l'agression contre M. Gaston Vidal sont arrêtés

Saint-Germain-des-Fossés, 7 mai (de notre correspondant particulier). — Le journaliste François Chaumichel, 39 ans, de Magnat, originaire de Villefranche (Rhône) qui, le 5 courant, au cours d'une réunion électorale à Saint-Germain-des-Fossés, a frappé d'un coup de tête M. Gaston Vidal a été arrêté par la gendarmerie en vertu d'un mandat de dépôt du parquet de Cusset et écroué à la maison d'arrêt de cette ville.

Le manoeuvre Sébastien Polin, de Saint-Germain-des-Fossés, qui a frappé également l'ancien sous-secrétaire d'Etat, a été arrêté par la gendarmerie de Varennes et transféré à Cusset.

Ces deux arrestations ont été opérées à la suite d'un transport du parquet de Cusset à Saint-Germain-des-Fossés.

Société d'émulation du Bourbonnais

Parmi les principales questions traitées, à la séance du 5 mai, nous signalerons :

1. De la carte postale. — Le secrétaire-adjoint compte d'une excursion faite à Néris, et traitant de diverses questions archéologiques relatives à cette importante station gallo-romaine.

M. le chanoine Clément, sans pouvoir donner de renseignements définitifs sur l'église d'Allier, à Clermont-Ferrand, en raison de la Société française d'archéologie, a du moins fourni des renseignements sur la construction de l'église d'Allier et sur le coût approximatif du voyage.

M. Louis Grégoire, à propos du centre géographique de la France dont il a été parlé à une précédente séance, a envoyé une carte postale représentant la colonne de Brera (Vénice), qui marque le centre géographique officiel de notre pays.

Le président annonce que le prix de Montaurat Charrier doit être attribué cette année à des habitants du Bourbonnais, il fait distribuer le règlement du concours, afin que les membres puissent signaler les candidats méritants qu'ils connaissent.

Le chanoine Clément présente deux photographes d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 2. Une autre photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 3. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 4. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 5. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 6. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 7. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 8. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 9. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 10. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 11. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 12. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 13. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 14. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 15. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 16. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 17. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 18. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 19. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 20. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 21. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 22. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 23. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 24. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 25. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 26. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 27. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 28. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 29. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 30. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 31. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 32. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 33. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 34. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 35. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 36. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 37. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 38. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 39. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 40. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 41. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 42. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 43. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 44. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 45. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 46. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 47. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 48. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 49. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 50. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 51. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 52. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 53. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 54. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 55. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 56. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 57. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 58. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 59. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 60. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 61. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 62. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 63. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 64. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 65. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 66. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 67. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 68. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 69. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 70. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 71. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 72. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 73. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 74. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 75. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 76. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 77. Une photo d'un état de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, placée dans une niche à l'angle de la rue Achille-Allier et de la rue des Trois-Maures, à Bourbon-Archambault ; 78. Une photo d'un état de la Sainte Vierge



LIGUE DU BERRY D'ATHLETISME

Par une circulaire en date du 2 mai, la Ligue du Berry d'athlétisme rappelle à ses Clubs les prescriptions de la F. F. A. concernant l'organisation des réunions et les conditions de participation des athlètes.

A la veille de l'ouverture de la saison d'athlétisme 1924, et afin d'éviter dans l'avenir toute invocation d'ignorance des règlements, nous rappelons les prescriptions de la Fédération Française d'Athlétisme concernant l'organisation des réunions, les sociétés et athlètes admis à y participer.

Challenges. — En cas de mise en compétition d'un challenge, la société organisatrice doit soumettre le règlement à la Ligue au moins un mois à l'avance pour homologation.

Reunions. — Engagements. — Quatre jours au moins avant la date prévue pour une réunion, la société organisatrice est tenue d'adresser au siège administratif de la Ligue, 7, boulevard Baron, à Issoudun, en double exemplaire, la liste des sociétés engagées et des concurrents inscrits de chaque catégorie.

Après visa de la Ligue, l'une de ses listes sera retournée à la société organisatrice, la seconde remise au juge arbitre désigné, lequel aura seul qualité pour autoriser une modification.

Sanctions. — Toute société ou athlète ayant contrevenu aux présentes prescriptions et aux règlements de la F. F. A. que chaque club est tenu de connaître, pourra être l'objet de sanctions.

Le classement donna donc : 1. Union Sportive de Blanzay, 4 points ; 2. Club Olympique Creusotin, 2 points ; 3. Union Sportive d'Ecuisses par 5 buts à 0.

Le classement donna donc : 1. Union Sportive de Blanzay, 4 points ; 2. Club Olympique Creusotin, 2 points ; 3. Union Sportive d'Ecuisses par 5 buts à 0.

Le classement donna donc : 1. Union Sportive de Blanzay, 4 points ; 2. Club Olympique Creusotin, 2 points ; 3. Union Sportive d'Ecuisses par 5 buts à 0.

Le classement donna donc : 1. Union Sportive de Blanzay, 4 points ; 2. Club Olympique Creusotin, 2 points ; 3. Union Sportive d'Ecuisses par 5 buts à 0.

Le classement donna donc : 1. Union Sportive de Blanzay, 4 points ; 2. Club Olympique Creusotin, 2 points ; 3. Union Sportive d'Ecuisses par 5 buts à 0.

Le classement donna donc : 1. Union Sportive de Blanzay, 4 points ; 2. Club Olympique Creusotin, 2 points ; 3. Union Sportive d'Ecuisses par 5 buts à 0.

Le classement donna donc : 1. Union Sportive de Blanzay, 4 points ; 2. Club Olympique Creusotin, 2 points ; 3. Union Sportive d'Ecuisses par 5 buts à 0.

Le classement donna donc : 1. Union Sportive de Blanzay, 4 points ; 2. Club Olympique Creusotin, 2 points ; 3. Union Sportive d'Ecuisses par 5 buts à 0.

Le classement donna donc : 1. Union Sportive de Blanzay, 4 points ; 2. Club Olympique Creusotin, 2 points ; 3. Union Sportive d'Ecuisses par 5 buts à 0.

Le classement donna donc : 1. Union Sportive de Blanzay, 4 points ; 2. Club Olympique Creusotin, 2 points ; 3. Union Sportive d'Ecuisses par 5 buts à 0.

Le classement donna donc : 1. Union Sportive de Blanzay, 4 points ; 2. Club Olympique Creusotin, 2 points ; 3. Union Sportive d'Ecuisses par 5 buts à 0.

Le classement donna donc : 1. Union Sportive de Blanzay, 4 points ; 2. Club Olympique Creusotin, 2 points ; 3. Union Sportive d'Ecuisses par 5 buts à 0.

Voires et Marchés de la Région

DORNES. — On cotait : vaches suitées, de 2.500 à 3.000 fr. pièce ; vaches d'embranchement, de 1.800 à 2.200 fr. pièce ; veaux de boucherie, de 600 à 700 fr. pièce, suivant grosseur et qualité ; porcs gras, de 5 fr. 50 à 6 fr. le kilo ; nourrisseurs, de 150 à 200 fr. pièce.

SAINT-GERMAIN-DU-BOIS. — On cotait : froment, 95 à 99 fr. les 100 kilos ; seigle, 75 à 88 fr. ; orge, 85 à 100 fr. ; avoine, 70 à 75 fr. ; maïs, 90 fr. ; céréales, 55 à 65 fr. ; pommes de terre, 63 à 65 fr. ; beurre, 3,25 à 3,25 fr. le kilo ; œufs, 4 fr. la douzaine ; lapins, 8 à 11 fr. la paire ; poulets gras vivants, 30 à 40 fr. la pièce ; poulets, 22 à 28 fr. ; petits, 15 à 21 fr. ; grosses volailles (poules), 10 à 25 fr. la pièce ; oisons, 9,50 à 12 fr. ; canards, 16 à 18 fr. ; lapins gros, 19 à 25 fr. ; moyens, 12 à 18 fr. ; petits, 3,50 à 6 fr.

SANCOINS. — Poire du 7 mai. — Tauroux, 12.200, 3.600 ; bouffis gros, 13 à 14 fr. 80 le kilo ; bouffis de trait, 14 pièces, 4.500, 7.500 ; vaches grasses, 60 paires, à 4 fr. 40 le kilo ; vaches suitées, 140 paires, 2.200, 3.800 ; génisses laitières, 70 paires, 1.800, 2.400 ; génisses, 110 paires, 2.300, 2.500 ; laures, huppilons, 160 paires, 1.600, 2.200 ; veaux, 140 paires, 6.300 le kilo ; chèvres, 8 paires, 50, 110 ; chevreaux, 15 paires, 1.800, 2.300 francs ; juments, 18 paires, 2.400, 3.200 francs ; ânes, 52 paires, 400, 550 francs ; moutons gras, 180 paires, à 6,30 le kilo ; brebis, 350 paires, 180, 230 ; agneaux, 450 paires, 150, 180 francs ; porcs gras, 75 paires, à 5,80 le kilo ; nourrisseurs, 280 paires, 280, 370 francs ; laitons, 950 paires, 150, 220 francs.

TANNAY. — On cotait : beurre du pays, 6 fr. 50 la livre ; œufs, 4 fr. la douzaine ; fromages du pays, 1 fr. pièce ; crème, 0 fr. 30 la louche ; poulets, de 25 à 32 fr. la paire ; lapins, de 12 à 15 fr. pièce ; pigeons, 5 fr. la paire ; choux pommés, 1 fr. pièce ; choux-raves, 0 fr. 25 pièce ; carottes, 1 fr. le kilo ; radis, 0 fr. 50 le kilo ; pommes, 0 fr. 40 à 0,60 le kilo ; cois, 2 à 3 fr. le litre ; noix, 2 fr. le cent ; pruneaux, 1 fr. 25 la livre ; porcs, 2 fr. 50 le quarteron ; pommes, 1 fr. 50 à 2 fr. le quarteron, pommes de terre nouvelles, de 0 fr. 60 à 1 fr. le kilo ; oignons, 1 fr. le kilo.

TOUCY. Foire plutôt ordinaire ; même parité que la fois précédente. Les petites bêtes en très grand nombre sur le marché, en sorte que les prix en baissent sur toute espèce.

TRIMAYES. — On cotait : beurre, 5 à 5,50 la livre ; œufs, 3 à 3,75 la douzaine ; lapins, 10 à 15 fr. pièce ; poulets, 12 à 18 fr. ; chevreaux, 30 à 32 fr. ; choux-raves, 1,50 à 2,50 le pied ; tomates à planter, 1,50 à 2 fr. les six ; poireaux, 0,20 la paire ; carottes, 0,60 les trois paquets ; 22 pommes de terre nouvelles, les six ; 1,50 la livre ; solades, 0,25 à 0,30 le pied ; épinards, 2,50 le kilo ; asperges, 4 à 5 fr. la botte.

VIERZON. — On cotait : beurre, de 6 fr. 50 à 7 fr. 25 ; œufs, de 3 fr. 50 à 4 fr. ; poulets, de 22 à 25 fr. ; canards, de 35 à 42 fr. ; dindons, de 80 à 90 fr. ; pigeons, de 6,50 à 7 fr. 25 ; chevreaux, 32 à 35 fr. ; lapins, de 12 à 15 fr. ; lapins au détail, 5 fr. la livre ; porcs de terre, 6 à 6 fr. 50 le double-décalitre ; haricots, 3 fr. la livre ; fromages de chèvre, 2 fr. 50 ; fromages de vache, 1 fr. 50 ; porcs, 150 à 220 fr.

VIENNES. — Cours moyen au kilo : Bœuf. — Quart derrière, 1 qualité, 9,50 ; 2 qualité, 8,50 ; 3 qualité, 7,50 ; paleron, 1 qualité, 5,50. Mouton. — Entier, 1 qualité, 10,80 ; 2 qualité, 9,50 ; poitrine, 1 qualité, 5,00 ; Veau. — Entier ou demi, 1 qualité, 9,60. Porc. — Demi-porc, 1 qualité, 6,70.

VOLAILLES. — Canards de ferme, la pièce, 8 à 10 fr. ; oies, 10 à 11,50 ; poulets toutes provenances, 18 à 24 fr. POISSONS. — Carpes, 3 à 5 fr. ; tanches, 5 à 6 fr. ; anguilles, 5 à 12 fr. ; brèmes, 2 à 4 fr. ; goujons, 8 à 10 fr. ; grenouilles, 1 à 8 fr. ; truites, 12 à 40 fr.

LEGS. — Pommes de terre chair jaune, les 100 kilos, 70 à 80 fr. ; pommes de terre chair rouge, 75 à 85 fr. BEURRES. — Le kilo : Charente, Poitou, 10,50 à 13,50 ; Touraine, 10 à 13 fr. ; Normandie, 9 à 11,50. ŒUFS. — Le mille : Brie, Beauce, 240 à 400 francs ; Bourbonnais, Nivernais, 330 à 380 fr. ; Touraine, 350 à 420 fr. ; Auvergne, 320 à 350 fr. FROMAGES. — Gruyère, 7 à 10,50.

HALLES CENTRALES DE PARIS

VIENDES. — Cours moyen au kilo : Bœuf. — Quart derrière, 1 qualité, 9,50 ; 2 qualité, 8,50 ; 3 qualité, 7,50 ; paleron, 1 qualité, 5,50. Mouton. — Entier, 1 qualité, 10,80 ; 2 qualité, 9,50 ; poitrine, 1 qualité, 5,00 ; Veau. — Entier ou demi, 1 qualité, 9,60. Porc. — Demi-porc, 1 qualité, 6,70.

VOLAILLES. — Canards de ferme, la pièce, 8 à 10 fr. ; oies, 10 à 11,50 ; poulets toutes provenances, 18 à 24 fr. POISSONS. — Carpes, 3 à 5 fr. ; tanches, 5 à 6 fr. ; anguilles, 5 à 12 fr. ; brèmes, 2 à 4 fr. ; goujons, 8 à 10 fr. ; grenouilles, 1 à 8 fr. ; truites, 12 à 40 fr.

LEGS. — Pommes de terre chair jaune, les 100 kilos, 70 à 80 fr. ; pommes de terre chair rouge, 75 à 85 fr. BEURRES. — Le kilo : Charente, Poitou, 10,50 à 13,50 ; Touraine, 10 à 13 fr. ; Normandie, 9 à 11,50. ŒUFS. — Le mille : Brie, Beauce, 240 à 400 francs ; Bourbonnais, Nivernais, 330 à 380 fr. ; Touraine, 350 à 420 fr. ; Auvergne, 320 à 350 fr. FROMAGES. — Gruyère, 7 à 10,50.

VIENDES. — Cours moyen au kilo : Bœuf. — Quart derrière, 1 qualité, 9,50 ; 2 qualité, 8,50 ; 3 qualité, 7,50 ; paleron, 1 qualité, 5,50. Mouton. — Entier, 1 qualité, 10,80 ; 2 qualité, 9,50 ; poitrine, 1 qualité, 5,00 ; Veau. — Entier ou demi, 1 qualité, 9,60. Porc. — Demi-porc, 1 qualité, 6,70.

VOLAILLES. — Canards de ferme, la pièce, 8 à 10 fr. ; oies, 10 à 11,50 ; poulets toutes provenances, 18 à 24 fr. POISSONS. — Carpes, 3 à 5 fr. ; tanches, 5 à 6 fr. ; anguilles, 5 à 12 fr. ; brèmes, 2 à 4 fr. ; goujons, 8 à 10 fr. ; grenouilles, 1 à 8 fr. ; truites, 12 à 40 fr.

LEGS. — Pommes de terre chair jaune, les 100 kilos, 70 à 80 fr. ; pommes de terre chair rouge, 75 à 85 fr. BEURRES. — Le kilo : Charente, Poitou, 10,50 à 13,50 ; Touraine, 10 à 13 fr. ; Normandie, 9 à 11,50. ŒUFS. — Le mille : Brie, Beauce, 240 à 400 francs ; Bourbonnais, Nivernais, 330 à 380 fr. ; Touraine, 350 à 420 fr. ; Auvergne, 320 à 350 fr. FROMAGES. — Gruyère, 7 à 10,50.

VIENDES. — Cours moyen au kilo : Bœuf. — Quart derrière, 1 qualité, 9,50 ; 2 qualité, 8,50 ; 3 qualité, 7,50 ; paleron, 1 qualité, 5,50. Mouton. — Entier, 1 qualité, 10,80 ; 2 qualité, 9,50 ; poitrine, 1 qualité, 5,00 ; Veau. — Entier ou demi, 1 qualité, 9,60. Porc. — Demi-porc, 1 qualité, 6,70.

VOLAILLES. — Canards de ferme, la pièce, 8 à 10 fr. ; oies, 10 à 11,50 ; poulets toutes provenances, 18 à 24 fr. POISSONS. — Carpes, 3 à 5 fr. ; tanches, 5 à 6 fr. ; anguilles, 5 à 12 fr. ; brèmes, 2 à 4 fr. ; goujons, 8 à 10 fr. ; grenouilles, 1 à 8 fr. ; truites, 12 à 40 fr.

LEGS. — Pommes de terre chair jaune, les 100 kilos, 70 à 80 fr. ; pommes de terre chair rouge, 75 à 85 fr. BEURRES. — Le kilo : Charente, Poitou, 10,50 à 13,50 ; Touraine, 10 à 13 fr. ; Normandie, 9 à 11,50. ŒUFS. — Le mille : Brie, Beauce, 240 à 400 francs ; Bourbonnais, Nivernais, 330 à 380 fr. ; Touraine, 350 à 420 fr. ; Auvergne, 320 à 350 fr. FROMAGES. — Gruyère, 7 à 10,50.

BOURSE DE PARIS BULLETIN FINANCIER

Paris, 7 mai. — Malgré une reprise assez sensible des changes, le marché, après un début assez soutenu, faiblit dans l'après-midi, proportions et finit assez déprimé. Les affaires manquent presque totalement et rien ne vient donner au marché le soutien dont il aurait besoin. Le Surz ne maintient pas son avance et se borne à demeurer assez soutenu entre 11.900 et 11.600.

Parallèlement aux Banques, réaction de la Banque Ottomane, à 776 et 767 contre 780. Les valeurs de sucre sont plus lourdes, sur une baisse de la matière première, Les Sucreries d'Egypte abandonnent le cours de 1.000 et s'inscrivent à 983. Say dans les mêmes dispositions, 2.37 et 2.405. Le Rio débute assez soutenu, à 2.276 pour finir ensuite à 2.260 après 2.250. Montecatini résistant, suit les fluctuations du change entre 172 et 175,50.

Trois peu d'affaires en Tharsis qui se maintient à 268 contre 271. Faiblesse du compartiment des pétroles, Royal Dutch fléchit à 25.900 Mexican Eagle, à 77,25, au-dessous de sa clôture précédente. Pétrole Premier revient en arrière à 388 et 390, après avoir réalisé quelques progrès lors de la précédente séance. Les autres valeurs de pétrole sont pour la plupart en réaction.

Le marché des mines se conforme à l'ambiance générale. De Beers, de 851 à 845, marque un peu de faiblesse. Goldfield fléchit également, à 68,25 contre 70,75. Rand Mines abandonne le cours, rond de 200. Même tendance sur les valeurs diverses, Hollands à 960 et 957, Dietrich au-dessous de 260. Automoto presque bien tenu, à 292, clôture précédente, ainsi que Monoplace à 101.

Cl. de Saint-Phalle et Cie, 43, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris, 4, rue Thiers, Nevers, 15 et 16, place Coriel, à Moulins (Allier).

CUIRS ET PEAUX

DION. — Les ventes mensuelles aux enchères publiques faites par la société du marché aux cuirs... ont donné les résultats suivants d'après la qualité, l'importance des lots et la provenance :

Vaches légères, de 482 à 514 fr. contre 557 à 574 fr. le mois dernier ; vaches moyennes, de 470 à 510 fr. contre 510 à 574 fr. le mois dernier ; vaches lourdes, de 491 à 518 fr. contre 552 à 621 fr. le mois dernier ; bouffis légers, 490 fr. contre 580 fr. le mois dernier ; bouffis moyens, de 507 à 573 fr. contre 600 à 634 fr. le mois dernier ; bouffis lourds, de 470 à 511 fr. contre 520 à 629 fr. le mois dernier ; taureaux, 370 fr. contre 518 fr. le mois dernier ; veaux légers, de 951 à 1.131 fr. contre 1.180 à 1.423 fr. le mois dernier.

Vous êtes prié d'assister aux Convuls, Service et Enterrement de Madame veuve Louis GEOFFROY Née Anne RENARD

Vous êtes prié d'assister aux Convuls, Service et Enterrement de Madame veuve Louis GEOFFROY Née Anne RENARD

Vous êtes prié d'assister aux Convuls, Service et Enterrement de Madame veuve Louis GEOFFROY Née Anne RENARD

Vous êtes prié d'assister aux Convuls, Service et Enterrement de Madame veuve Louis GEOFFROY Née Anne RENARD

Vous êtes prié d'assister aux Convuls, Service et Enterrement de Madame veuve Louis GEOFFROY Née Anne RENARD

Vous êtes prié d'assister aux Convuls, Service et Enterrement de Madame veuve Louis GEOFFROY Née Anne RENARD

Vous êtes prié d'assister aux Convuls, Service et Enterrement de Madame veuve Louis GEOFFROY Née Anne RENARD

Vous êtes prié d'assister aux Convuls, Service et Enterrement de Madame veuve Louis GEOFFROY Née Anne RENARD

Vous êtes prié d'assister aux Convuls, Service et Enterrement de Madame veuve Louis GEOFFROY Née Anne RENARD

Vous êtes prié d'assister aux Convuls, Service et Enterrement de Madame veuve Louis GEOFFROY Née Anne RENARD

Vous êtes prié d'assister aux Convuls, Service et Enterrement de Madame veuve Louis GEOFFROY Née Anne RENARD

Vous êtes prié d'assister aux Convuls, Service et Enterrement de Madame veuve Louis GEOFFROY Née Anne RENARD

Loi portant réforme du régime des pensions civiles et des pensions militaires (14 avril 1924)

TITRE IV Dispositions spéciales ou transitoires.

Art. 74 (Suite) Les ayants cause des personnels visés au présent article pourront opter soit pour les pensions d'invalidité de la loi du 31 mars 1919 s'ils réunissent les conditions exigées par cette loi, soit pour les dispositions du chapitre III du titre 1er de la présente loi.

Art. 75 Les ayants cause des personnels visés au présent article pourront opter soit pour les pensions d'invalidité de la loi du 31 mars 1919 s'ils réunissent les conditions exigées par cette loi, soit pour les dispositions du chapitre III du titre 1er de la présente loi.

Art. 76 Les ayants cause des personnels visés au présent article pourront opter soit pour les pensions d'invalidité de la loi du 31 mars 1919 s'ils réunissent les conditions exigées par cette loi, soit pour les dispositions du chapitre III du titre 1er de la présente loi.

Art. 77 Les ayants cause des personnels visés au présent article pourront opter soit pour les pensions d'invalidité de la loi du 31 mars 1919 s'ils réunissent les conditions exigées par cette loi, soit pour les dispositions du chapitre III du titre 1er de la présente loi.

Art. 78 Les ayants cause des personnels visés au présent article pourront opter soit pour les pensions d'invalidité de la loi du 31 mars 1919 s'ils réunissent les conditions exigées par cette loi, soit pour les dispositions du chapitre III du titre 1er de la présente loi.

relative au statut des fonctionnaires des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, est prorogé jusqu'à l'expiration du sixième mois suivant la promulgation de la présente loi.

Un décret spécial fixera dans un délai de trois mois les modalités de cette option et les conditions dans lesquelles la présente loi sera appliquée aux départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle.

La présente loi ne pourra, en aucun cas, s'appliquer à ceux qui ont servi, sans autorisation de l'Etat français, dans une armée étrangère, comme officier ou assimilé de l'armée active.

Art. 84 Sont abrogées les dispositions des lois antérieures en ce qu'elles ont de contraire à la présente loi.

TITRE V Art. 85 Il est créé, sous la garantie de l'Etat, en vue du service des pensions civiles et militaires accordées par la présente loi, une « caisse des pensions », qui reçoit et capitalise : d'une part, les retenues prélevées sur les traitements, les salaires et les soldes ; d'autre part, les subventions à la charge de l'Etat.

Le ministre des finances est autorisé à ajouter la mise en œuvre de la caisse des pensions jusqu'au 1er janvier 1928.

un membre désigné par le ministre de la guerre, un membre désigné par le ministre de la marine, trois sénateurs désignés par le Sénat, cinq députés désignés par la Chambre, huit représentants de fonctionnaires, d'employés ou d'ouvriers élus par le personnel parmi les agents en activité ou en retraite, pour une durée renouvelable de deux ans.

La fonctionnaire administrative de ladite caisse sera déterminé par un règlement d'administration publique.

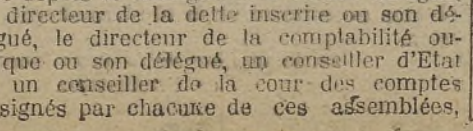
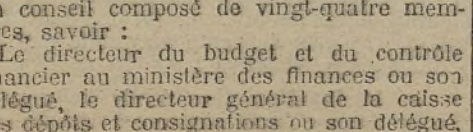
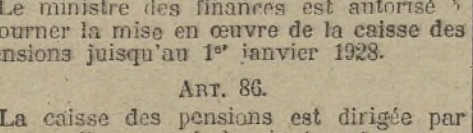
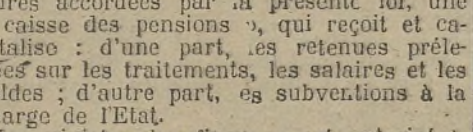
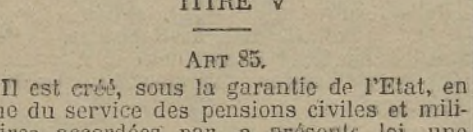
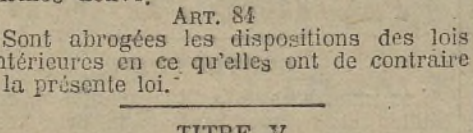
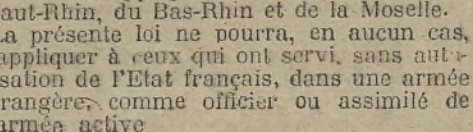
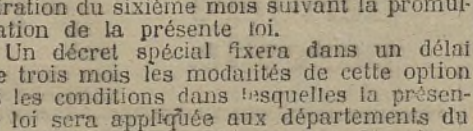
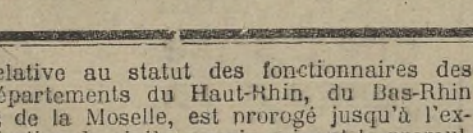
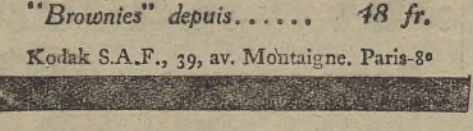
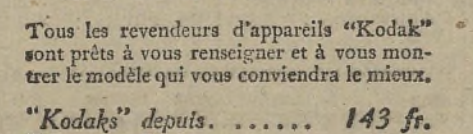
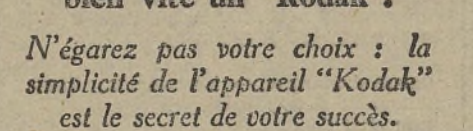
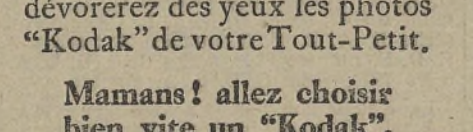
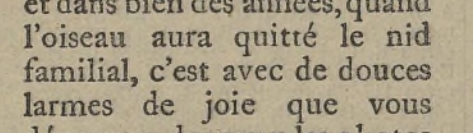
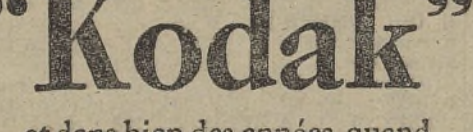
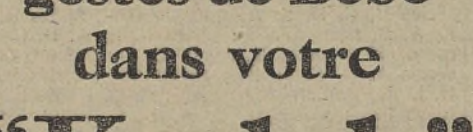
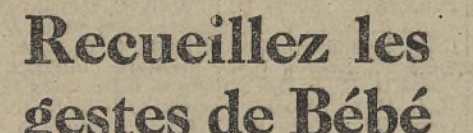
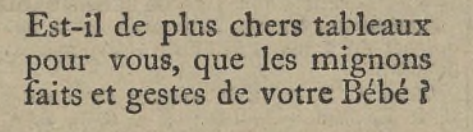
Art. 87 La caisse des pensions établit sa situation financière au 31 décembre de chaque année, en faisant ressortir, d'une part, conformément pour les pensions civiles et pour les pensions militaires, la valeur des droits liquidés et des droits en formation, et, d'autre part, le montant de son actif. Cette situation fait l'objet d'un rapport indiquant les moyens dont dispose la caisse pour assurer l'équilibre de ses ressources et de ses charges. Ce rapport est adressé au ministre des finances et publié au « Journal Officiel ».

Art. 88 Les dépenses administratives de la caisse des pensions sont assurées par crédits inscrits au budget du ministère des finances.

Art. 89 En cas d'augmentation des traitements, des soldes ou salaires des fonctionnaires et employés civils, des militaires et marins, la caisse des pensions reçoit, à l'aide de crédits spéciaux ouverts à cet effet par la loi même d'augmentation, le complément de réserves mathématiques nécessaire pour faire face à l'accroissement de ses charges et parer à l'insuffisance de ses subventions versées antérieurement au profit des fonctionnaires, employés civils, militaires et marins en activité de service, lors de la mise en vigueur du régime nouveau.

(A suivre)

Mamans! Est-il de plus chers tableaux pour vous, que les mignons faits et gestes de votre Bébé ? Recueillir les gestes de Bébé dans votre "Kodak" dans votre "Kodak" et dans bien des années, quand l'oiseau aura quitté le nid familial, c'est avec de douces larmes de joie que vous relirez ces photos "Kodak" de votre Tout-Petit. Mamans! allez choisir bien vite un "Kodak". N'égarez pas votre choix : la simplicité de l'appareil "Kodak" est le secret de votre succès. Tous les revendeurs d'appareils "Kodak" sont prêts à vous renseigner et à vous montrer le modèle qui vous conviendra le mieux. "Kodaks" depuis... 143 fr. "Brownies" depuis... 18 fr. Kodak S.A.F., 39, av. Montaigne, Paris-8e.



MEMENTO Soutiens indispensables de famille. — Les familles des jeunes gens appartenant à la 2e section du contingent de la classe 1923, qui désirent bénéficier de l'allocation militaire prévue par l'article 24 de la loi du 1er avril 1923, sont informées qu'elles doivent déposer leur demande à la mairie de leur résidence, avant le 1er juin 1924.

KNEIPP Santé! Economie! Remplace le Café pour les enfants et ceux qui souffrent du cœur, foie, vessie, reins, nerfs, estomac.

Les jeux sont faits
Rien ne va plus
 Mais ce qui va très bien c'est, en potage, en entremets, en garnitures,
les délicieuses pâtes
LA LUNE
 Vous avez appris à les connaître, et vous les connaîtrez mieux encore sous forme de
MACARONIS, NOUILLES, VERMICELLES, COQUILLETES, etc...
 Demandez-les à votre épicier.

Location, Taxis et Luxe BERTIN
 NEVERS
 TEL. NUIT 3-04

GRANDS MAGASINS DE VÊTEMENTS
A. BOMBLED
 le spécialiste préféré de l'homme élégant

CONFECTION SUPERIEURE POUR HOMMES ET ENFANTS

COMPLETS VESTON MODÈ
 en beau tissu fantaisie, façon soignée
 pour hommes. 209, 175, 147, 95 fr. 129 et...
 pour jeunes gens. 195, 169, 87 fr. 137; 120 et...

COSTUMES TOURISTES
 en draperie anglaise, belle nouveauté
 pour hommes. 225; 187; 149; 97 fr. 135 et...
 pour jeunes gens. 175; 147; 69 fr. 125; 95 et...

COSTUMES MARIN, col Danton
 en serge marine pure laine, garnitures riches
 125; 99; 85. 69 et... 57 fr.

CHASSEURS! par curiosité!
 Voyez nos modèles sensationnels! PRIX DE GROS

Hammerless « LE RÊVE » incomparable 495 fr.
 Consortium de Fabricants d'Armes et l'Abeille réunis

81, RUE TURBIGO Métro République PARIS
 Le meilleur marché de toute la France. Catalogue 0.50

Occasion à Saisir

CLASSEURS AMÉRICAINS
 A SOLDER
 Prix exceptionnels

Charlet - Gautier
 3, Rue La Fayette
 Nevers

COMPAIN-BOYER
 Machines Agricoles
 34, Rue de Molésses, NEVERS - Téléphone 2-58

STOCK important en magasin de:
 Faucheuses « MAC-CORMICK » nouveau modèle
 Moissonneuses-Lieuses « MAC-CORMICK »
 Rateaux « SANGIER »
 Rateaux-faneurs « MARTIN » Faneuses
 Semoirs à betteraves, etc. - Prix défiant toute concurrence

Avant-Train « IDÉAL-VIREUR »
 Le plus pratique, le plus robuste et le moins cher: 150 francs

FIXALO PEINTURE A L'EAU LAVABLE
 AUSSI SOLIDE BIEN MOINS CHER QUE LA PEINTURE A L'HUILE

En vente à NEVERS: Mais FIEVE, coul. av. de la Gare; à Clamecy: drog. BERNARD, 1, r. de Beuvron; et drog. COUPECHOUX, 11, r. du Président Wilson; à Cosne-sur-Loire, drog. LEBLOND, 9, rue du Commerce.

FABRIQUE DE PRODUITS en CIMENT
 Usine à la Jonction, Sermoise par Plagny

Ruyaux en ciment artificiel de 1^{re} qualité
 PARPAINGS EN BETON DE CIMENT
 DES MEILLEURES MARQUES DE BEFFES
 Bassins, Lavoirs, Fosses Septiques
 Monuments funéraires, pierre artificielle en ciment

Matériaux de Construction
 Chaux, ciment, plâtre, tuiles, briques, ardoises, bois de construction, produits réfractaires

CONCESSIONNAIRE DES CEMENTS ARTIFICIELS DE FRANGEY

P. PERRIER
 9, Boulevard de la République
 NEVERS
 Téléph. Usine 4-17 - Particulier 2-33
 Transports de marchandises par camions de 2, 3 et 5 tonnes.

Doeks de Nevers

VEUILLEZ CONSULTER NOS PRIX-COURANTS
 A & B
 du 1^{er} Mai 1924

Demandez dans nos Succursales et Dépôts nos CAFES extra supérieurs
 Ces nouveaux mélanges se recommandent par leur finesse et leur parfum.

Visitez notre Magasin de Primes
 Rue de Rémy, NEVERS
 Vous y trouverez un assortiment complet en Articles de ménage, d'ameublement, de toilette, lingerie vaisselle, poterie, vases à fleurs, verrerie, quincaillerie, etc.
 Vente à des prix défiant toute concurrence

Doeks de Nevers
 R. C. Nevers 171

Le Secrétaire-Gérant: G. COLLINET
 Imprimerie de PARIS-CENTRE, à Nevers

MEUBLES
 Jean-Marie GUYOT

LA CHARITE
 65, Grande-Rue - Téléph. 49
 BOURGES
 2, avenue de la Gare - Télé. 183
 LA QUERCHÈ
 place du Champ de Foire

Nota. - Adresser toutes correspondances à LA CHARITE, R.C. Cosne 847.
 Exposition permanente de mobiliers complets, dans nos magasins

Prix de fabrication
 Livraison franco domicile
 PROCHAINEMENT - ouverture de vastes magasins et ateliers:
 50, Grande-Rue, LA CHARITE

Fabrique de parquets JUBIN & C.
 PARNEQOT-LIMANTON Tél. Limanton 1.
 Très beau parquet chêne 25 fr. le m. 2
 Bonne qualité 22 fr. -
 Qualité ayant piqure 14 fr. -
 REMISES pour GROSSES QUANTITES
 Livraisons rapides - Fabrication soignée
 ON DEMANDE DÉPÔTS SÉRIEUX
 R. C. Château-Chinon 1595

ETABLISSEMENTS VICTOR SAELLEN

LE MEILLEUR DES ALIMENTS MELASSÉS

SUCRO-PAILLE
 POUR CHEVAUX ET TOUT BÉTAIL

LOMME (NORD) Téléphone 113-45
 Agent régional: M. Marcel MARTIN à Bessais-le-Fromental (Cher).

LE SECRET DU CURÉ NIVERNAIS

Pipi au Lit, Asthme, Hémorroïdes
 RADICALEMENT GUERIS (Notice gratuite)
 LABORATOIRE 16, SAINT-ARIGLE, 84, Rue de Nièvre, NEVERS

Grande Quincaillerie Moderne
A. MADELENAT
 à CORBIGNY (Nièvre)
 Matériaux et Fers pour construction
 Bois pour menuisier Tulle Montchaalin
 CHARBONS ET BRIQUETTES
 R. C. Clamecy 2.291

“LA FRANCE”
 Machines Agricoles Françaises
 SIMPLICITÉ - ROBUSTESSE - AUX PLUS BAS PRIX

Faucheuses Rateaux Faneuses Lieuses et Botteluses

Louis LIBAULT
 à PLAGNY (Nièvre) - Téléphone n° 2

Houes Cultivateurs Herbes Charrues Brabant

Prix des Voitures “FORD” à l'Usine de Bordeaux
 à partir du 16 avril 1924

	Sans démarrage	Avec démarrage
CHASSIS CAMIONNETTE	8.610	9.520
CHASSIS TOURISTE	9.450	10.400
RUNABOUT, 2 places	11.000	12.000
TOURING, 5 places	11.500	12.500
CONDUITE INTERIEURE, 2 places		17.500
CONDUITE INTERIEURE, 4 places, 2 portes		19.500
CONDUITE INTERIEURE, 4 places, 4 portes		20.500
CHASSIS CAMION, une tonne	10.200	11.200
TRACTEUR	11.350	

Transport Bordeaux-Nevers. 340 francs
G. DE RIBOU, 20, rue Vauban, NEVERS Tél. 4-53

PREMIÈRES COMMUNIONS

C'est à la
Librairie BOICHUT
 13, Place Guy-Coquille, 13
 NEVERS

que vous trouverez le plus grand choix et les meilleurs prix de
Missels, Chapelets, Plaquettes
 et tous Articles de 1^{re} Communion.

La meilleure fabrique de meubles c'est...
L'AMEUBLEMENT CONFORTABLE.

13, rue de Flandre, 13, PARIS
 (Métro: Boul' de la Villette)

à 5 minutes des gares du Nord et de l'Est

Vous trouverez dans notre Catalogue illustré réponses franco sur demande
DES MODÈLES SOLIDES, ÉLÉGANTS ET GARANTIS
 NOTRE DÉBUT EN CRÉATION: Série 1920
CHAMBRE LOUIS XV - NOYER CIRÉ FRISÉ comprenant: 1 ARMOIRE deux portes, 70 cm. de haut, largeur 110, fermable; 1 LIT milieu largeur 190, 1 SOMMIER à ressorts, 42 ressorts; 1 TABLE DE NUIT, dessus marbre
Valeur 1920: 1.395 Fr.
 EN RECLAMÉ MAGASIN OUVERTS DIMANCHES & FÊTES
 EXPÉDITION FRANCO DE PORT & D'EMBALLAGE